

# P.A.D.D. : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRALES

Printemps 2004 : le DIAGNOSTIC met en lumière :

- des atouts : dynamisme économique, qualité de l'environnement, richesse en équipement ...
- des défis à relever : compléter l'offre d'habitat, diversifier les activités, valoriser les paysages...

Printemps 2005 : le PADD ou **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**

organise le projet communal autour de...

... **3 grands objectifs:**

## 1 - CONFORTER LES CAPACITÉS D'ACCUEIL DE LA COMMUNE

- L'ambition** *Garantir une **offre suffisante** de logements, de services et d'équipements pour renforcer l'attrait et la qualité de vie de la commune.*
- L'action** **Diversifier l'offre de logements et la recomposer** dans les quartiers de la ville par une **utilisation raisonnée de la ressource foncière, d'abord celle de la ville existante.**
- Développer équipements et espaces publics, services et commerces de proximité.**
- Améliorer les déplacements** par la hiérarchisation des voiries : des ruelles aux boulevards, **faire la place de l'automobiliste et du piéton, du cycliste, sans oublier les marchandises.**
- Développer l'usage des transports collectifs ferrés et routiers.**

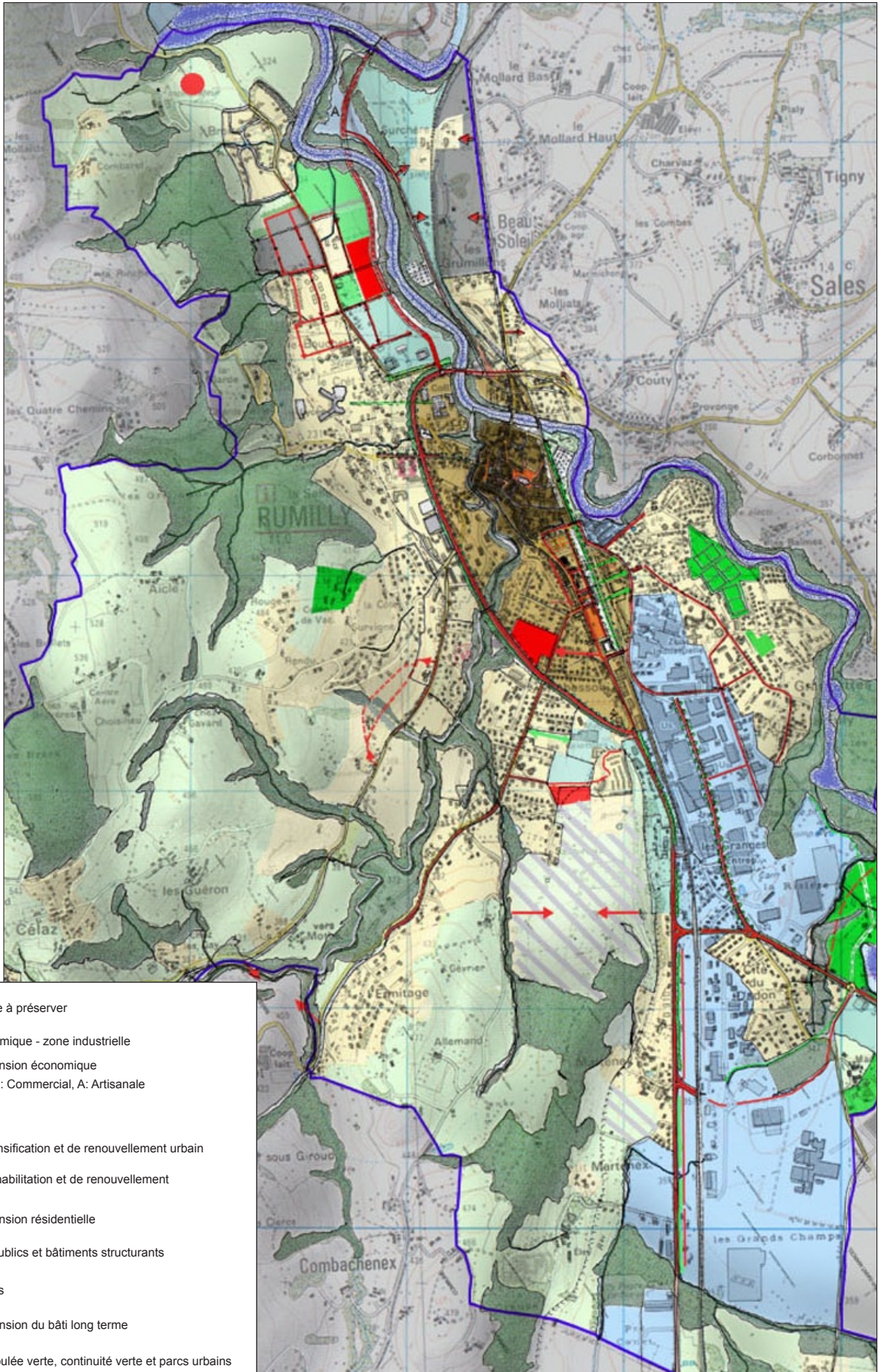
## 2 - FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

- L'ambition** *Apporter une **réponse adaptée** aux évolutions des secteurs d'activités pour maintenir le dynamisme économique*
- L'action** **Favoriser un équilibre** entre le **maintien des commerces traditionnels** en centre ville et le **développement de pôles commerciaux** en proche périphérie,
- Soutenir le développement des activités économiques :**
- en proposant de **nouvelles zones d'activités**,
  - en améliorant la « **qualité urbaine et paysagère** » des différents sites.
- Maintenir** des conditions favorables à la pérennité de **l'activité agricole.**

## 3 - DÉVELOPPER LA COMMUNE DANS LE RESPECT DE SON ENVIRONNEMENT NATUREL

- L'ambition** *Assurer un **équilibre** entre préservation du cadre de vie et croissance urbaine*
- L'action** **Concilier développement urbain et mise en valeur du patrimoine naturel et des paysages**
- Maîtriser l'urbanisation** nouvelle en privilégiant **la continuité avec l'agglomération actuelle,**
- Préserver les ressources, notamment l'eau, les sols,** en prenant en compte les **risques naturels liés au relief et aux cours d'eau.**

# P.A.D.D. : SCHÉMA D'ORIENTATIONS



- Espace agricole à préserver
- Territoire économique - zone industrielle
- Territoire d'extension économique  
I: Industrielle, C: Commercial, A: Artisanale
- Agglomération
- Territoire de densification et de renouvellement urbain
- Territoire de réhabilitation et de renouvellement
- Territoire d'extension résidentielle
- Equipements publics et bâtiments structurants
- Espaces publics
- Intention d'extension du bâti long terme
- Trame verte: coulée verte, continuité verte et parcs urbains
- Loisirs
- Trame viaire d'intention ou à conforter
- Trame viaire de raccordement
- Intention de trame viaire long terme
- Liaison douce existante ou à créer